

LE LUXEMBOURG A SIGNÉ
LA CHARTE DE L'OMS
(Organisation mondiale de la Santé)
VISANT À RÉDUIRE
LES INFECTIONS ASSOCIÉES
AUX SOINS.



CAMPAGNE 2009-2010 POUR L'HYGIÈNE DES MAINS DANS LE CADRE DES SOINS DE SANTÉ

Les professionnels de la santé, ainsi que les établissements hospitaliers s'impliquent dans la sécurité des soins et soutiennent les actions suivantes:

1. Poursuivre la promotion de l'implantation de la technique de désinfection des mains par friction avec des produits hydro-alcooliques (PHA) pour tous les types de soins.
2. Harmoniser et actualiser la formation des professionnels de santé dans le domaine de l'hygiène des mains.
3. Développer une politique de « mains sans bijou* » pour tous les professionnels de la santé.
** alliance, faux ongles ou soins équivalents compris.*
4. Acheter des produits pour la friction des mains dont l'efficacité est contrôlée selon les normes européennes et dont la tolérance est évaluée in vivo.
5. Généraliser l'installation des distributeurs de PHA à chaque poste de soins, ainsi que dans chaque chambre et/ou sous forme de flacon de poche. Fournir une information incitative et explicative de l'intérêt de la friction.
6. Avec l'appui du service de santé au travail, s'assurer de la bonne tolérance des produits utilisés pour l'hygiène des mains et veiller à la prévention des dermatoses.
7. Inciter à un suivi de l'observance et de la qualité de la désinfection des mains, par audit, et surveiller la consommation des PHA par secteur d'activité.
8. Diffuser les résultats des indicateurs de consommation de PHA au sein de l'établissement.
9. Promouvoir l'information des patients et des visiteurs sur la nécessité de respecter une hygiène des mains adéquate.
10. Encourager le dialogue sur l'hygiène des mains entre patients et professionnels afin d'établir un climat de confiance propice à la qualité des soins.

Les organisations suivantes soutiennent la campagne nationale d'hygiène des mains dans le cadre des soins de santé, et signent cette charte d'engagement en faveur de la sécurité des patients.



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Santé
Direction de la Santé



clinéa

Luxembourg 2009